

Étude de marché pour le centre multifonctionnel et de congrès au Mont-Sainte-Anne

Accord de principe avec le Bureau de la Capitale-Nationale, le ministère du Tourisme et l'OTQ

■ MARC COCHRANE

REDACTION.LAUTREVOIX@TRANSCONTINENTAL.CA

Le projet de centre multifonctionnel et de congrès en villégiature au pied du Mont-Sainte-Anne est sur le point de franchir une autre étape grâce à un accord de principe qui permettra la réalisation d'une étude sur le marché des centres de congrès à l'échelle nationale.

Grâce à une contribution maximale de 80 000 \$ du Bureau de la Capitale-Nationale (BCN), du ministère du Tourisme du Québec (MTQ) et de l'Office du tourisme de Québec (OTQ), la Corporation de développement des centres aquatique et de congrès (CDCAC) Mont-Sainte-Anne/Côte-de-Beaupré pourra octroyer, par appel d'offres, un mandat pour cette étude qui devrait être complétée à la mi-décembre. La CDCAC défrayera le reste de la facture qui s'élève à 100 000 \$.

«Il s'agit d'une étude très poussée. Nous voulons ainsi démontrer la viabilité du marché d'un centre multifonctionnel et de congrès en villégiature versus celui en milieu urbain», précise le directeur général du Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré, Mario Leblanc.

IMPORTANTE COLLABORATION

Pour le président de la CDCAC et maire de Beaupré, Michel Paré, l'accord de principe pour l'étude constitue une étape très importante pour l'avancement du projet puisqu'il représente une collaboration entre le BCN, l'OTQ et le MTQ dans le cadre de l'entente de partenariat sur le tourisme dans la région de Québec.

«C'est tout un coup de main sur le plan financier que la CDCAC reçoit de la part de ces trois organismes. L'étude permettra de répondre aux questionnements légitimes de l'OTQ, notamment, concernant le projet, sa viabilité, ses retombées économiques et ses impacts dans le milieu», affirme M. Paré.

Selon lui, l'étude se veut très pointue et très détaillée. Elle devra répondre à tous les paramètres établis par l'OTQ.

Le président de la CDCAC croit que cet appui est un germe qui deviendra une collaboration future grâce à la mise sur pied d'un comité de suivi composé de représentants du BCN, de l'OTQ et de la CDCAC.

RENFORCIR LE POUVOIR ATTRACTIF

M. Leblanc souligne que l'étude de marché est complémentaire à l'étude de préaisabilité réalisée en 2009 et démontre tout

l'intérêt des milieux économique et régional pour un tel projet. Elle est souhaitée par divers partenaires publics ou privés pour la poursuite des démarches.

«La mise à niveau et l'expansion du centre multifonctionnel et de congrès en villégiature au Mont-Sainte-Anne (capacité accrue de 350 à 600 congressistes) ainsi que l'implantation d'un parc aquatique intérieur permettraient sans aucun doute de renforcer le pouvoir attractif de la destination qui a connu, on le sait, de bien meilleurs jours», ajoute M. Leblanc.

EN COMPLÉMENT À QUÉBEC

Le directeur général du CLD estime que le nouvel équipement permettrait d'attirer davantage de congrès en villégiature et aurait un effet structurant et complémentaire à l'offre touristique déjà présente dans la grande région de Québec.

Selon différentes études réalisées depuis 2009, les retombées économiques liées à la construction d'un centre multifonctionnel et de congrès en villégiature au coût de 20 millions \$ sont évaluées à 16 M\$. Quant aux retombées durant l'exploitation, les estimations se chiffrent à 5,7 M\$. Un tel équipement permettrait de maintenir ou de créer 172 emplois durant la construction et 112 emplois durant l'exploitation.



L'actuel centre des congrès appartient à l'hôtel Château Mont-Sainte-Anne et peut accueillir 350 congressistes.

«Le tourisme de congrès permet d'atténuer les écarts de saisonnalité et de prolonger la durée des emplois, car les congrès ont généralement lieu en dehors des périodes fortes comme l'hiver ou l'été», mentionne Mario Leblanc.

ASSOCIATION DE VILLÉGIATURE

Afin d'animer la programmation et de promouvoir la destination touristique, un comité de travail a été mis sur pied en vue de créer une association de villégiature qui remplirait ce mandat.

«La mise en marché de la destination serait financée par les membres de l'association», précise M. Leblanc.

Le comité de travail est présidé par Gilles Éthier, de Chalets Village Mont-Sainte-Anne. Il est appuyé par Henri Roy, de l'hôtel Château Mont-Sainte-Anne, Denis Hamelin, des restaurants St-Bernard et Le Brez, Gilbert Chouinard, du IGA extra Boucherie Chouinard et fils, Daniel Rochon, du Mont-Sainte-Anne, et M. Leblanc.